

# Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

2011



## SICTOM VELAY PILAT

ZA La font du Loup  
43240 St Just Malmont

Président : Olivier CIGLOTTI

Ce rapport annuel sur l'exploitation des services de traitement des ordures ménagères répond aux articles L 1411-13, L 2313-1, et L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est établi conformément au décret n°2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets paru au Journal Officiel numéro 1112 du 14 mai 2000, page 7265.

Ce rapport est destiné à l'information des élus et des usagers du service public.

Il a pour objectif de présenter :

- les résultats techniques
- les résultats financiers
- les dispositifs d'élimination et de valorisation des déchets ménagers.

## Sommaire :

<b><i>I. Contexte</i></b> .....	<b>1</b>
<b>A. Présentation de l'établissement :</b> .....	<b>1</b>
<b>B. Compétences :</b> .....	<b>2</b>
<b><i>II. Indicateurs techniques</i></b> .....	<b>3</b>
<b>A. Collecte</b> .....	<b>3</b>
1. Collecte des OMR.....	3
2. Collecte sélective .....	5
3. Collecte en déchèterie .....	7
<b>B. Traitement</b> .....	<b>18</b>
1. Collecte sélective : .....	18
2. Le traitement des OMR ET DIB: .....	19
3. Les déchets collectés en déchèterie : .....	19
4. Traitement des autres collectes : .....	20
5. Compostage individuel : .....	20
<b>C. Moyens humains / Moyens Techniques</b> .....	<b>21</b>
<b><i>III. Indicateurs financiers</i></b> .....	<b>23</b>
<b>A. Action de communication et de sensibilisation</b> .....	<b>25</b>
<b><i>IV. Bilan :</i></b> .....	<b>26</b>

# I. Contexte

## A. Présentation de l'établissement :

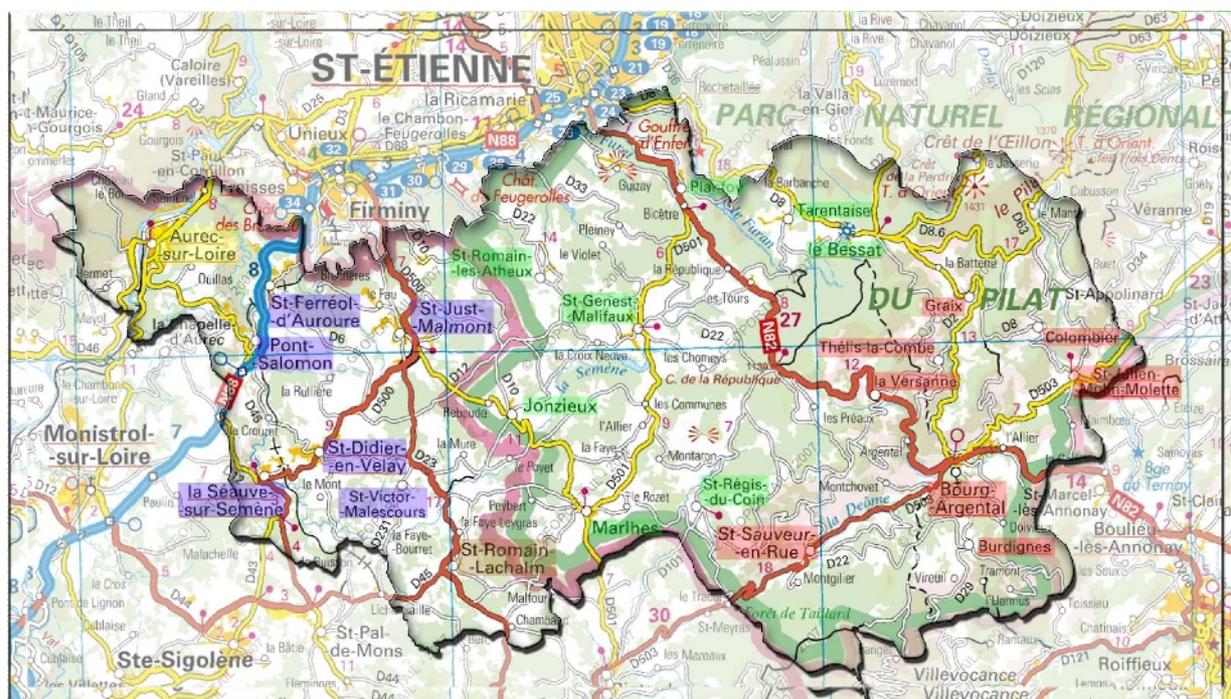
### Historique :

Le SICTOM VELAY-PILAT a été créé en 1982 à l'initiative de 13 communes, 7 communes de la Haute Loire et 6 communes de la Loire.

L'autorisation d'exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux (ISDND) a été délivré en 1982 (Arrêté Préfectoral n° 1D4-82-289 du 6 Décembre 1982). L'autorisation de stockage est de 15 000 T/an jusqu'en 2060.

Actuellement, le SICTOM VELAY PILAT compte 24 communes regroupées sur trois Communautés de communes : COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » - COMMUNAUTE DE COMMUNES « MONTS DU PILAT » - COMMUNAUTE DE COMMUNES « PAYS DE MONTFAUCON ».

En 2002 le SICTOM a décidé d'instituer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur tout le territoire du syndicat, sans modulation.



La population totale des communes est de **36 514** Habitants.

La population municipale correspond à l'ensemble des habitants résidant habituellement (résidence principale) sur le territoire.

La population totale : Elle comprend la population municipale + la population comptée à part (étudiant, militaire ayant leur résidence principale sur la commune, SDF, ...).

La population DGF correspond à la population totale majorée d'un habitant par résidence secondaires + 1 habitant par place de caravanes.

Les références des données de population correspondent aux populations légales INSEE en vigueur cette année (population de l'année N-3, pop 2010 = pop légales 2007).

Population du territoire	Population municipale	Population totale	Population DGF
2011	35707	36514	38914
2010	34958	35664	38664
2009	34958	35664	39025

☰ : Les ratios donnés sont tous calculés par rapport à la population totale.

## B. Compétences :

Compétence	Compétence exercée	Compétence transférée	Nom de l'établissement exerçant la compétence en cas de transfert de compétence
Collecte OMR	Totalité		SICTOM VELAY PILAT
Collecte sélective	Totalité		SICTOMVELAY PILAT
Déchèterie	Totalité		SICTOM VELAY PILAT
Traitement	Totalité		SICTOM VELAY PILAT

Sur le territoire du SICTOM VELAY PILAT, cinq types de collecte sont organisés à destination des ménages :

- La collecte des ordures ménagères
- La collecte du verre
- La collecte des emballages légers
- La collecte des journaux magazines
- La collecte des DASRI (déchets d'activité de soin à risques infectieux)

Type de déchets	Collecte
Ordures ménagères	En régie
Verre	Prestataire de service
Emballages légers recyclables	En régie
Journaux magazines	En régie
Emballages légers et Journaux Magazines	En régie
DASRI	Convention avec Association



## II. Indicateurs techniques

### A. Collecte

#### La pré-collecte

La pré-collecte est organisée en points de regroupement à l'aide de conteneurs de 750 litres, toutefois un grand nombre de conteneurs individuels sont collectés sur la commune d'AUREC SUR LOIRE et SAINT GENEST MALIFAUZ et des sacs individuels dans le centre-ville de ST DIDIER EN VELAY et LA SEAUVE SUR SEMENE.

Certains points de regroupement sont équipés de cache conteneurs. Ces derniers ont été réalisés par les Communautés de Communes :

En 2011 :

#### **La Communauté de Communes « Loire Semène » en a réalisé 20**

Répartis sur les communes suivantes : **St Just Malmont** : 5 ; **St Didier en Velay** : 2 ; **St Victors Malescours** :5 ; **La Séauve/Semène** : 3 ; **Aurec/Loire** : 5 ; **Pont Salomon** :

#### **La communauté de Communes « Monts du Pilat » en a financé 5 par communes**

#### Perspectives à venir pour la pré collecte

Devant cette disparité et afin de limiter et prévenir les risques d'accidents du travail, le SICTOM désire uniformiser à l'avenir la pré collecte en points de regroupement. Les avis portés sur les demandes de permis de construire ou demande de lotissement devraient favoriser la collecte en points de regroupement.

Les nouveaux conteneurs individuels ne devraient plus être acceptés sauf s'ils sont mentionnés sur le permis de construire.

### 1. Collecte des OMR

OMR : Ordures ménagères résiduelles : Déchets collectés en mélange (poubelle ordinaire) provenant des ménages et déchets assimilés aux ordures ménagères provenant des entreprises.

#### Moyens humains pour la collecte

La collecte des Ordures ménagères est réalisée en régie par le SICTOM VELAY PILAT.

Six équipes composées d'un chauffeur et de deux opérateurs assurent une collecte régulière.

Un mécanicien s'occupe de l'entretien des véhicules.

Le responsable d'exploitation s'assure du bon déroulement des opérations de collecte.

Pendant la période de congés annuels et congés de maladie, il est fait recours au recrutement d'agent sous contrat à durée déterminée.

#### Fréquence de la collecte

La collecte des ordures ménagères est assurée du Lundi au Vendredi avec une fréquence d'une ou deux fois par semaines (C1 à C2) selon les secteurs.

En 2011 le SICTOM a réorganisé toutes les tournées ce qui a permis de les sécuriser et de les optimiser. La collecte est réalisée en régie par 18 agents répartis sur 6 tournées distinctes.

	Tournée 1	Tournée 2	Tournée 3	Tournée 4	Tournée 5	Tournée 6
<b>LUNDI</b>	Jonzieux / Marthes	Le Bessat / Tarentaise Planfoy	St Didier / La Séauve	Aurec sur Loire	Bourg-A / St Sauveur/Burdignes	Graix / Colombier Thélis la Combe La Versanne
<b>MARDI</b>	St Romain L. / St Victor St Romain les Atheux	St Just Malmont <b>St Just Malmont</b>	St Ferréol / Pont S.	<b>Bacs jaunes</b> Aurec St Ferréol	Bourg-A / St Julien	St Genest / Campagne de St Genest
<b>MERCREDI</b>	<b>Bacs jaunes</b> Jonzieux / Marthes St Romain L. / St Victor / St Romain A.	<b>Bacs jaunes</b> Le Bessat / Tarentaise / Planfoy / Malmont	<b>Bacs jaunes</b> St Didier / La Séauve Pont Salomon	Aurec sur Loire	<b>Bacs jaunes</b> Bourg-Argental / St Sauveur / St Julien/ Burdignes	<b>Bacs jaunes</b> St Genest Malifaux / St Régis + Graix / Colombier /Thélis la Combe / La Versanne
<b>JEUDI</b>	Jonzieux / Marthes	Le Bessat / Tarentaise Planfoy	St Didier / La Séauve	Aurec sur Loire	Bourg-A / St Sauveur/ Burdignes	Camp. St Didier/ La Séauve/ Pont Salomon/ St Ferréol+Aurec
<b> VENDREDI</b>	St Romain L. / St Victor St Romain les Atheux	St Just Malmont	St Ferréol / Pont S.	Aurec sur Loire	Bourg-A / St Julien	St Régis / St Genest

### Moyens matériels

Six camions permettent d'assurer la collecte des ordures ménagères . En 2011 un camion a été remplacé.

En 2011, les camions ont parcouru au total 129 683 Kms et la consommation totale est estimée à 73 848 litres.



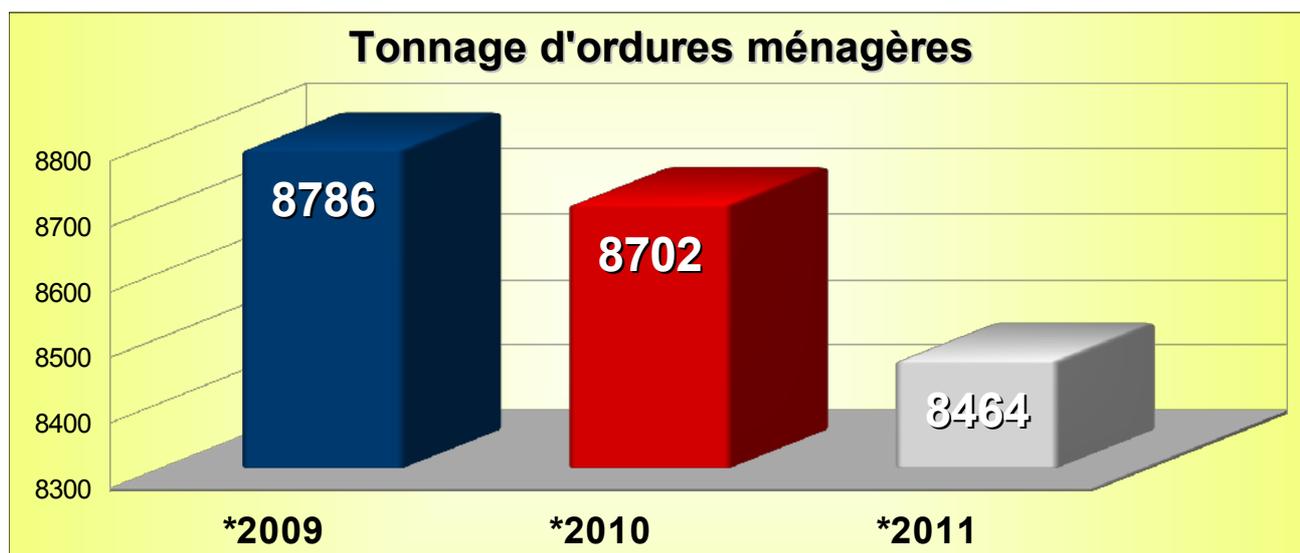
Les habitants déposent leurs ordures ménagères dans des bacs GRIS à couvercle vert dans des points de regroupement.

Les bacs sont désinfectés 1 fois par an soit **431 Bacs en 2011.**

COMMUNES	Nbre de bacs lavés
Aurec	80
Pont Salomon	18
St Just Malmont	102
St Victor Malescours	22
Le Bessat	20
Tarentaise	20
Planfoy	32
St Romain les Atheux	40
St Sauveur en Rue	14
Burdignes	9
St Julien M.M.	25
Bourg-Argental	49

Quantités collectées :

Tonnages collectés	2009	2010	2011
OMR	8786	8702	8464



☒ : La baisse des ordures ménagères résiduelles, observée depuis quelques années , se confirme en 2011 : - **2.81 %** par rapport à l'année 2010 malgré l'augmentation de la population (231 kg/ habitant en 2011 soit une baisse de 13 kg/habitant par rapport à 2010) . Cette baisse progressive et régulière des ordures ménagères s'équilibre avec l'augmentation de la collecte sélective.

## 2. Collecte sélective

Déchets collectés sélectivement en porte à porte ou en apport volontaire :

- Verre
- journaux/magazines
- emballages

Emballages : Par "emballage" on entend tout objet, quelle que soit la nature des matériaux dont il est constitué, destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention et leur acheminement du producteur au consommateur ou à l'utilisateur, et à assurer leur présentation (décret du 20 juillet 1998).

⇒ Papiers et cartons d'emballages, bouteilles et flacons plastique, briques alimentaires, emballages métalliques (acier, aluminium)

## Moyens humains pour la collecte

### Collecte des bacs jaunes :

La collecte du tri sélectif est réalisée en régie par le SICTOM VELAY PILAT.

Six équipes composées d'un chauffeur, et de deux rippers assurent une collecte hebdomadaire des bacs jaunes :

- le mardi pour les communes d'AUREC et ST FERREOL
- le mercredi sur les autres communes.

### Collecte des ECO-POINTS

Un agent assure la collecte des Eco-points avec un camion grue

- Le lundi pour les éco-points journaux magazines
- Le mardi pour les éco-points emballages légers

### Collecte du verre

La collecte du verre est réalisée par un prestataire : l'entreprise SOLOVER.

### Fréquence de collecte :

Pour les bacs jaunes et les Eco points , la collecte est réalisée une fois par semaine sur tout le territoire

Pour le verre, la collecte réalisée par le prestataire de service est effectuée toutes les quinzaines.

les pourcentages de population sont calculés en utilisant la population DGF comme référence

Type de déchets collecté sélectivement	Pourcentage de la population collectée en Porte-à-Porte	fréquence de collecte	Pourcentage de la population collectée en Points d'apport volontaire	fréquence de collecte
Verre	0	quinzaine	100	Quinzaine
Emballages	100	hebdomadaire	100	hebdomadaire
Journaux/magazines	100	hebdomadaire	100	hebdomadaire

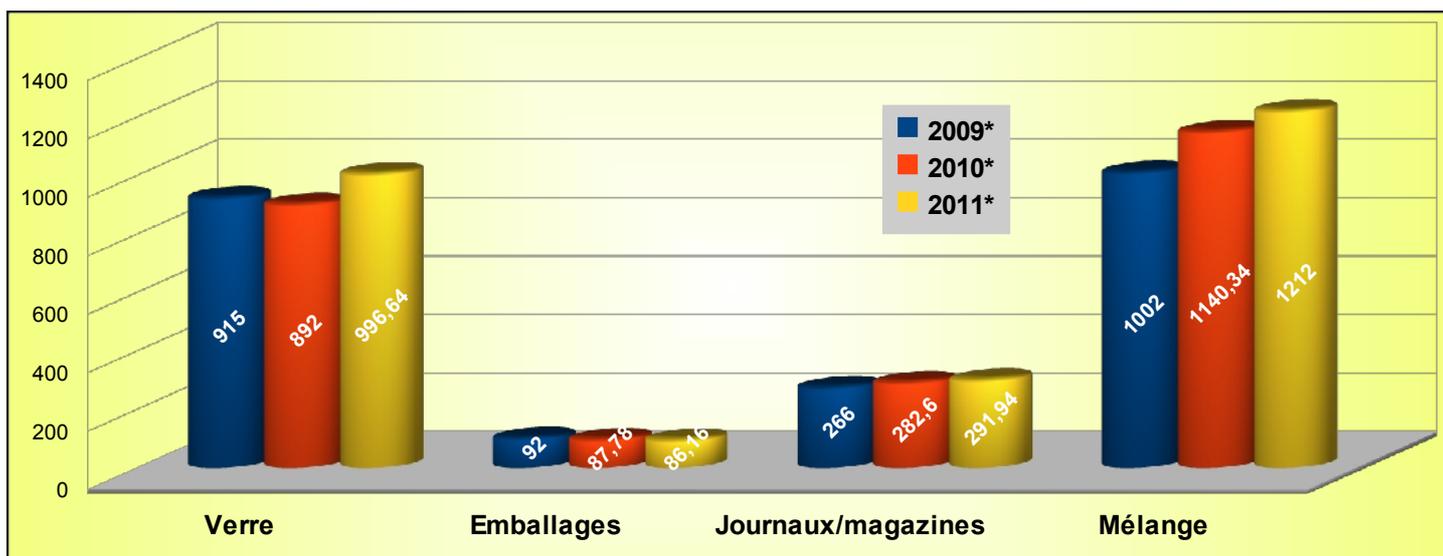
☰ :

Nombre de point d'apport volontaire :

Verre : 115 (317 hab/point)  
Emballage : 51 (715 hab/point)  
Journaux : 48 (760 hab/point)

- Tonnages collectés :

Tonnages collectés	2009	2010	2011
Verre	915	892	996.64
Emballages	92	87.78	86.16
Journaux/magazines	266	282.6	291.94
Emballages et journaux en mélange	1002	1140.34	1212
Total	2275	2402.72	2586.74



### 3. Collecte en déchèterie

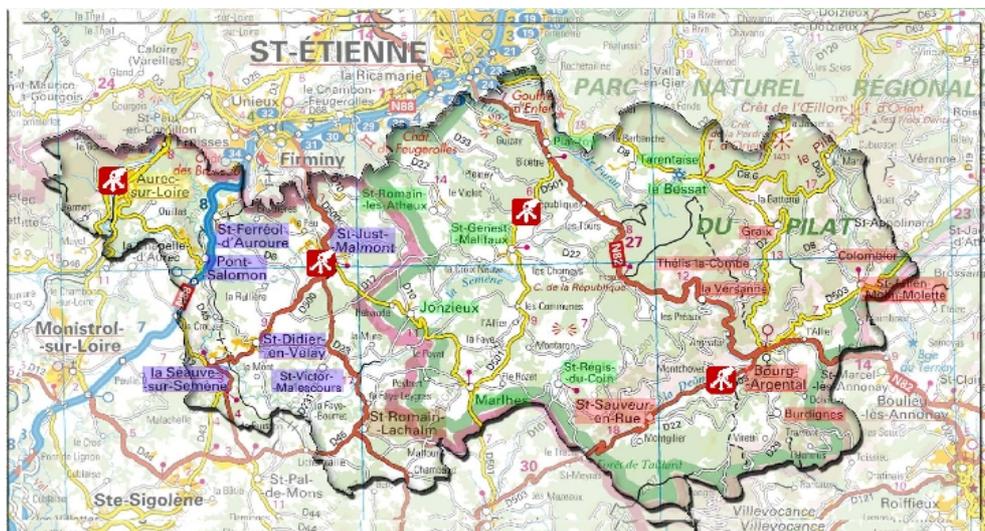
Les déchèteries sont des points d'apport volontaire gardiennés, dédiés à la collecte de déchets « occasionnels » tels que les encombrants, les gravats, le bois, les déchets dangereux...

Le nombre de déchèteries sur le territoire de la collectivité est de : 4

Localisation de la déchèterie	Jours d'ouvertures						
	L	M	M	J	V	S	D
AUREC SUR LOIRE	❖		❖		❖	❖	
ST JUST MALMONT	❖		❖		❖	❖	
BOURG ARGENTAL	❖		❖		❖	❖	
ST GENEST MALIFEAUX	❖		❖		❖	❖	

Pour les 4 déchèteries les horaires d'ouvertures sont :

<b>LUNDI</b>		14 H - 17 H
<b>MERCREDI</b>	10 H - 12 H	14 H - 17 H
<b> VENDREDI</b>		14 H - 17 H
<b>SAMEDI</b>	10 H - 12 H	14 H - 17 H



Les conditions d'accès aux déchèteries sont les suivantes :

- pour les particuliers : **dépôts gratuits.**
- Pour les ARTISANS – COMMERCANTS : Accès gratuit uniquement pour les produits valorisables (cartons-ferrailles)

Les types de déchets acceptés en déchèteries :

Nom de la déchèterie	Gravats	Encombrants	Métaux - Ferrailles	Cartons	Huile		Textiles	Bois	Déchets verts	Pneumatiques	Spéciaux	Autres Non	Déchets Ménagers Spéciaux				
					Moteur	Alimentaire							DEEE	Batteries -piles	Lampes	Amiante	DASRI
AUREC SUR LOIRE	X	X	X	X	X				X	X			X	X			X
ST JUST MALMONT	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X			X
BOURG ARGENTAL	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X			X
ST GENEST MALIFAUZ	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X			X

**Gravats** : Déchets de construction et de démolition, béton, briques

**Encombrants** : Encombrants ménagers divers qui ne rentre pas dans la poubelle normale (canapés, lit,...)

**Métaux-Ferrailles** : Déchets de métaux ferreux, d'emballage métallique...

**Cartons** : Déchets de papier et cartons

**Huiles** : Huiles usagées, filtres à huile...

**Textiles** : Déchets textiles

**Bois** : Déchets de bois (palette, table...)

**Déchets verts** : Déchets de jardin, de taille...

**Pneumatiques** : Pneumatiques hors d'usage

**Autres déchets non spéciaux** : Autres déchets n'entrant pas dans la catégorie des déchets spéciaux (déchets spéciaux = déchets dangereux).

**DEEE** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (Réfrigérateurs, portables, sèches-cheveux, lampes basses consommation...)

**Batteries - piles** : Batteries et piles hors d'usage

**Amiante** : Déchets contenant de l'amiante liée

**DASRI** : Déchets d'activité de soin à risques infectieux (piquants, coupants)

**Autres** : Déchets de peinture, phytosanitaire, solvants usés...

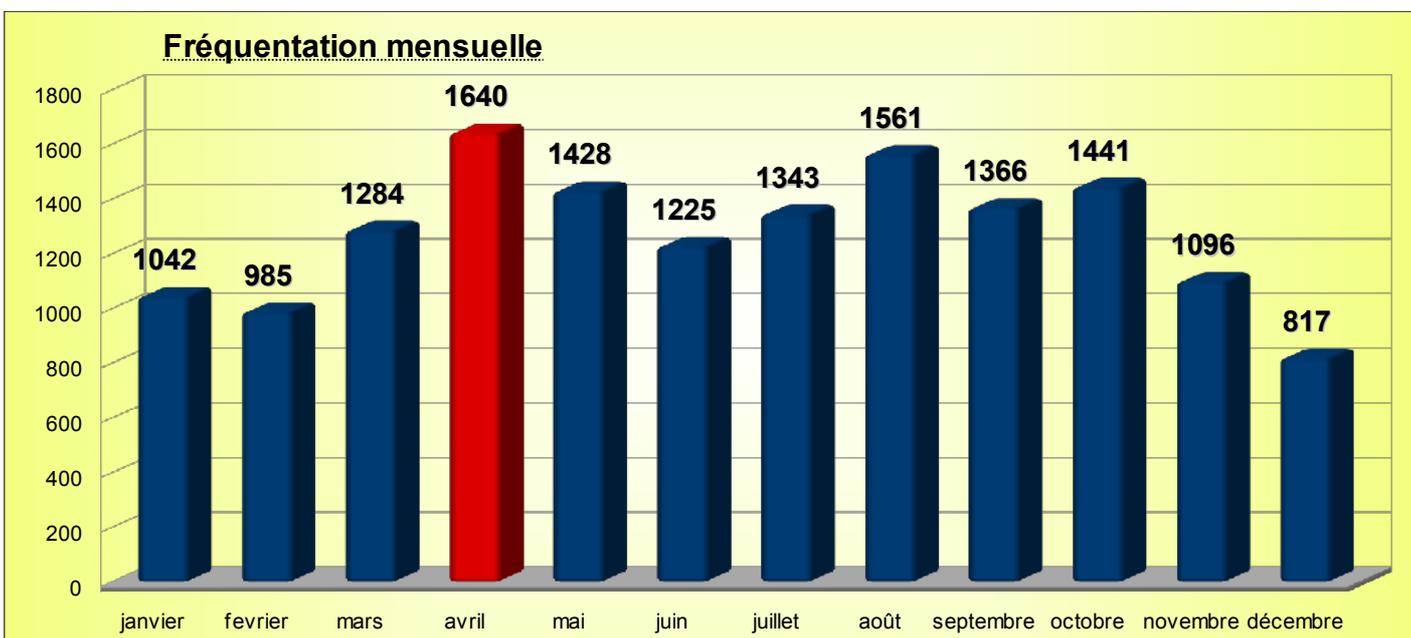


**15 228 personnes** en 2011 (13 835 en 2010 – 13 052 en 2009 – 14 425 en 2008)

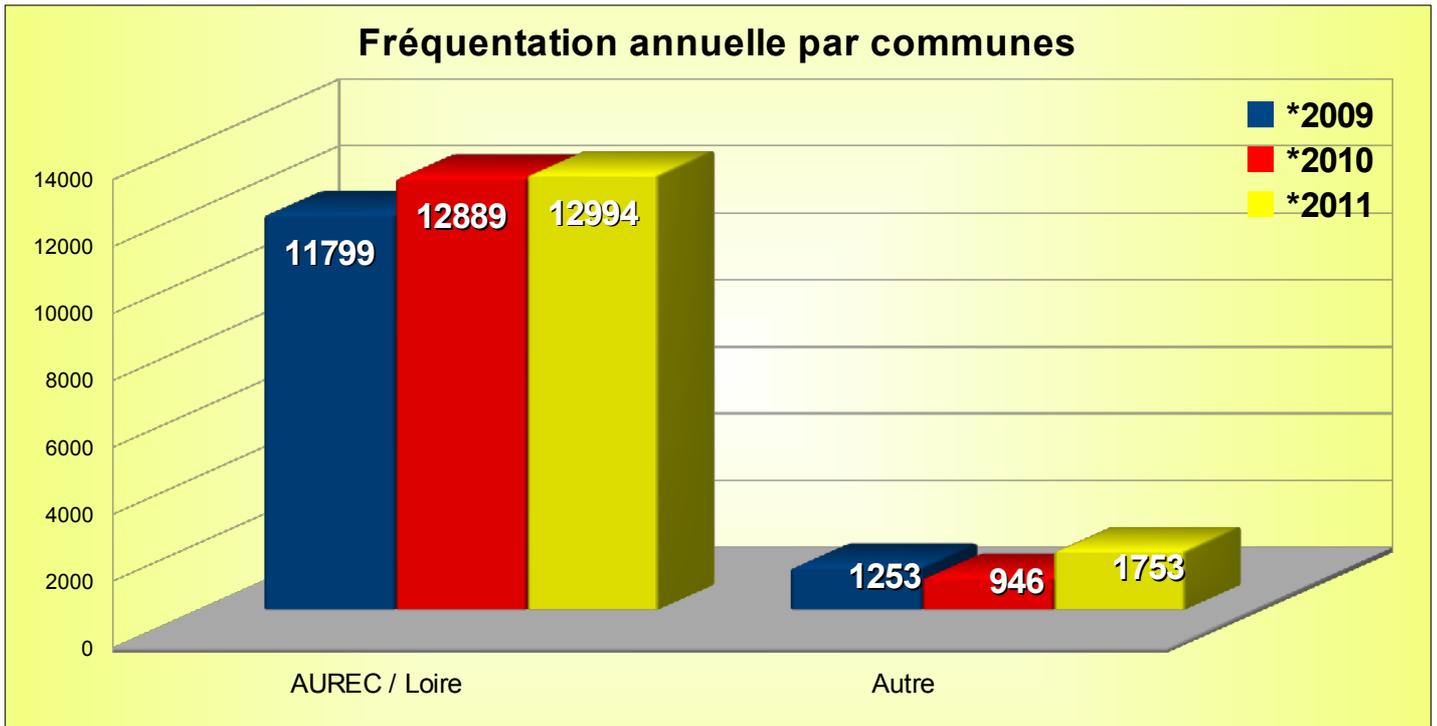
Soit environ **1269 personnes** par mois

et environ **75 personnes** par jour

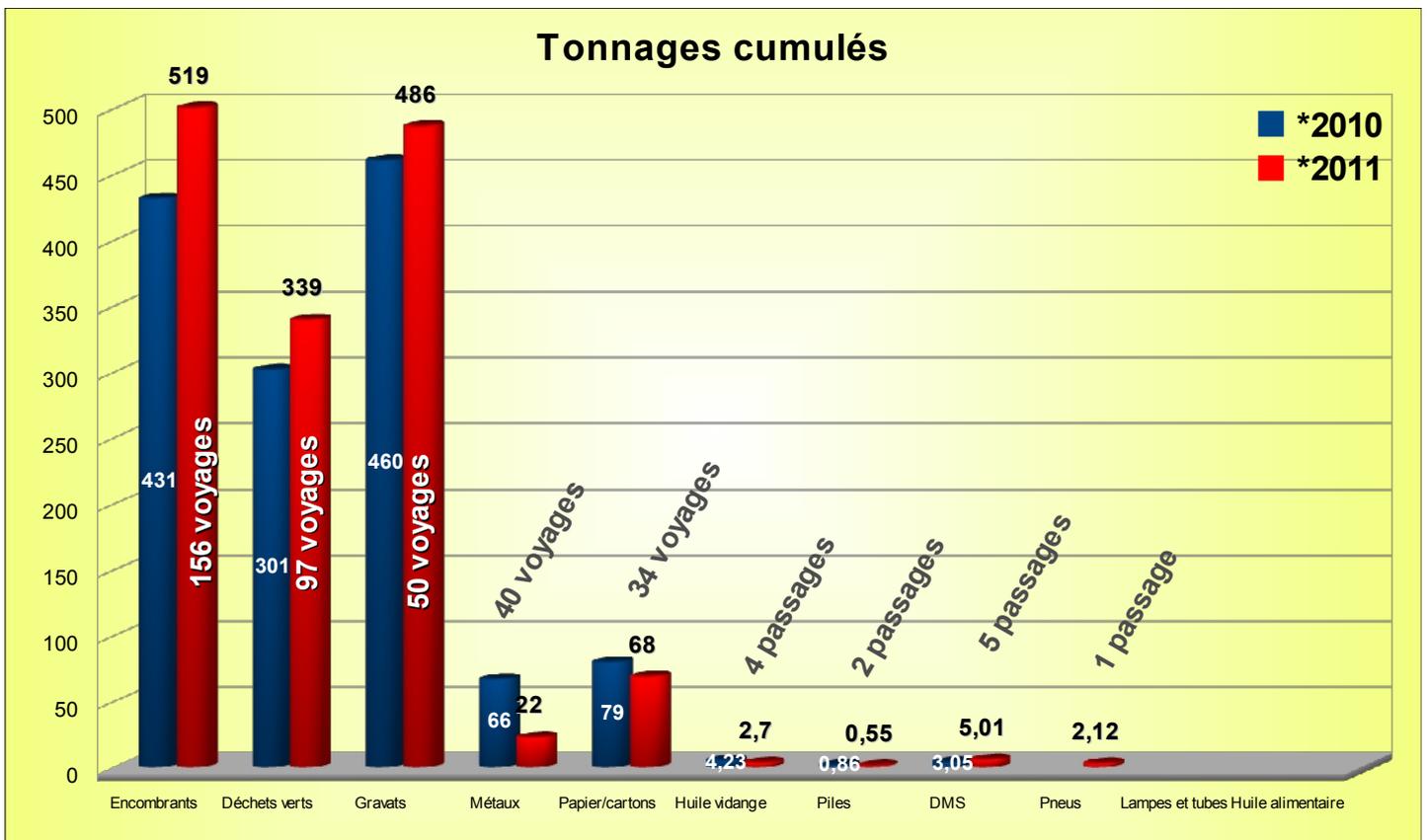
**Record d'affluence : 163 personnes** le 09 avril 2011



## Fréquentation annuelle par communes

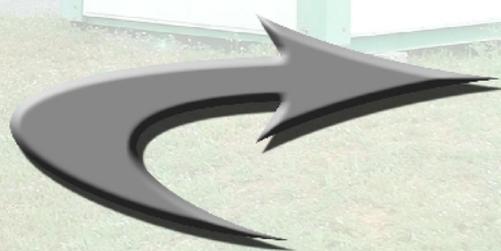


## Tonnages cumulés





# St. Just - Malmont



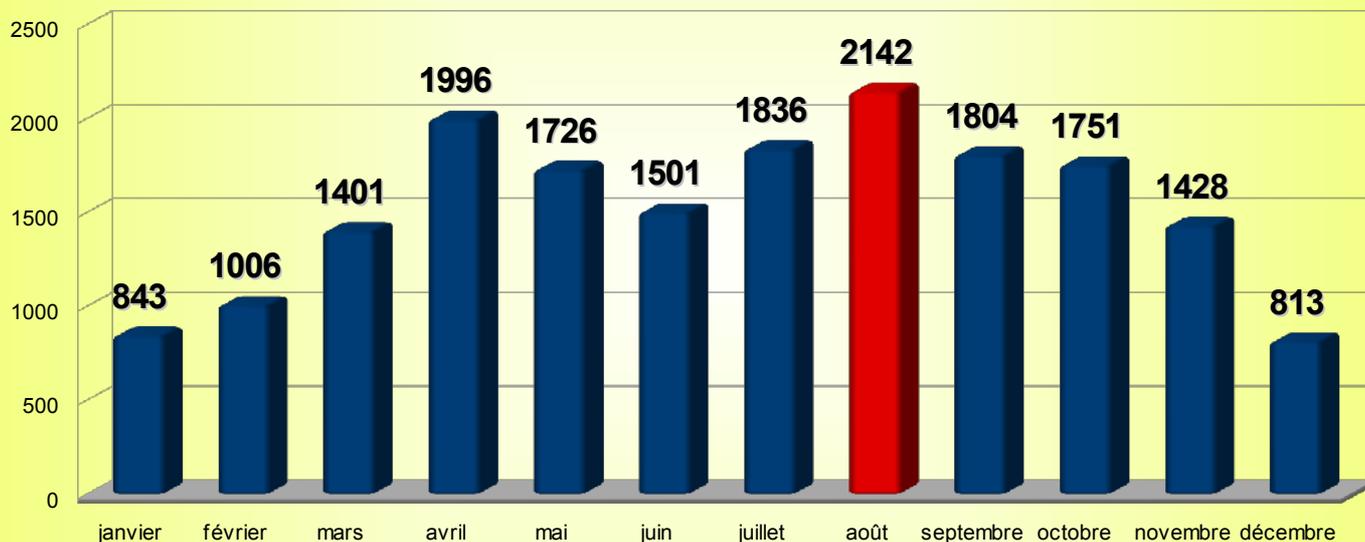
**18 247 personnes** en 2011 (17 033 en 2010 – 17 269 en 2009 – 14 903 en 2008)

Soit environ **1521 personnes** par mois

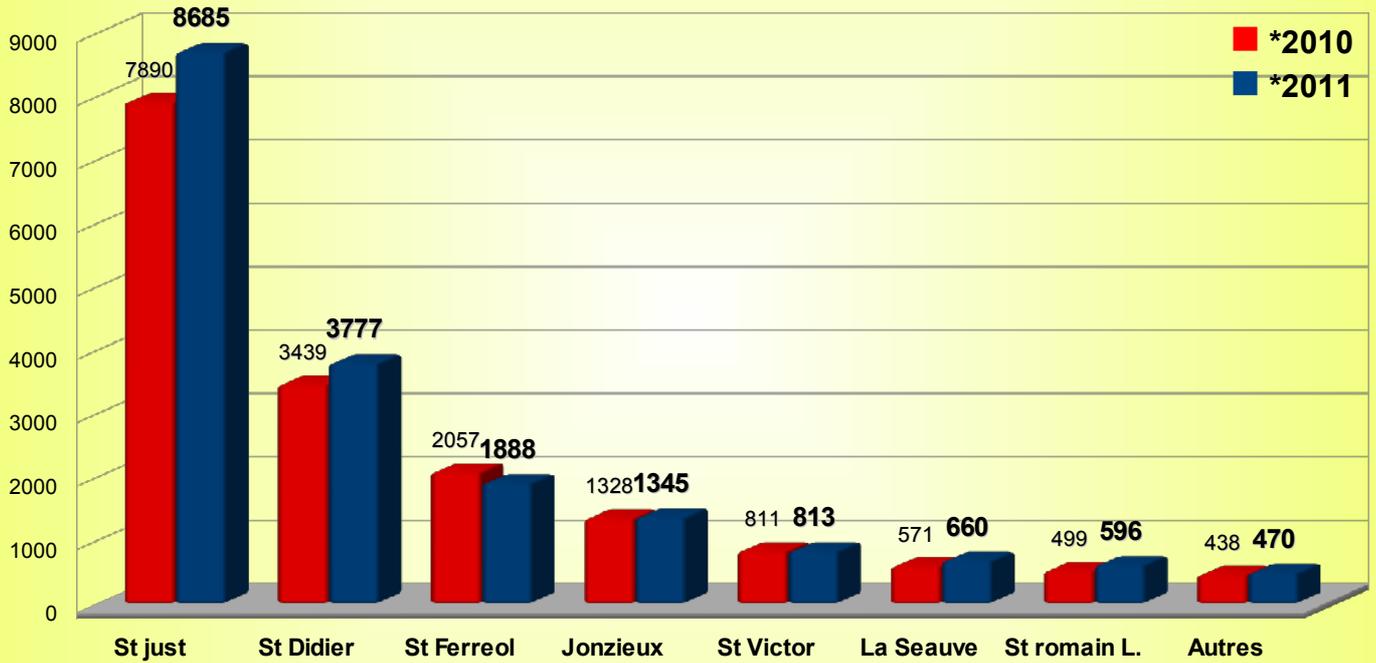
et environ **89 personnes** par jour

**Record d'affluence : 215 personnes** le 09 avril 2011

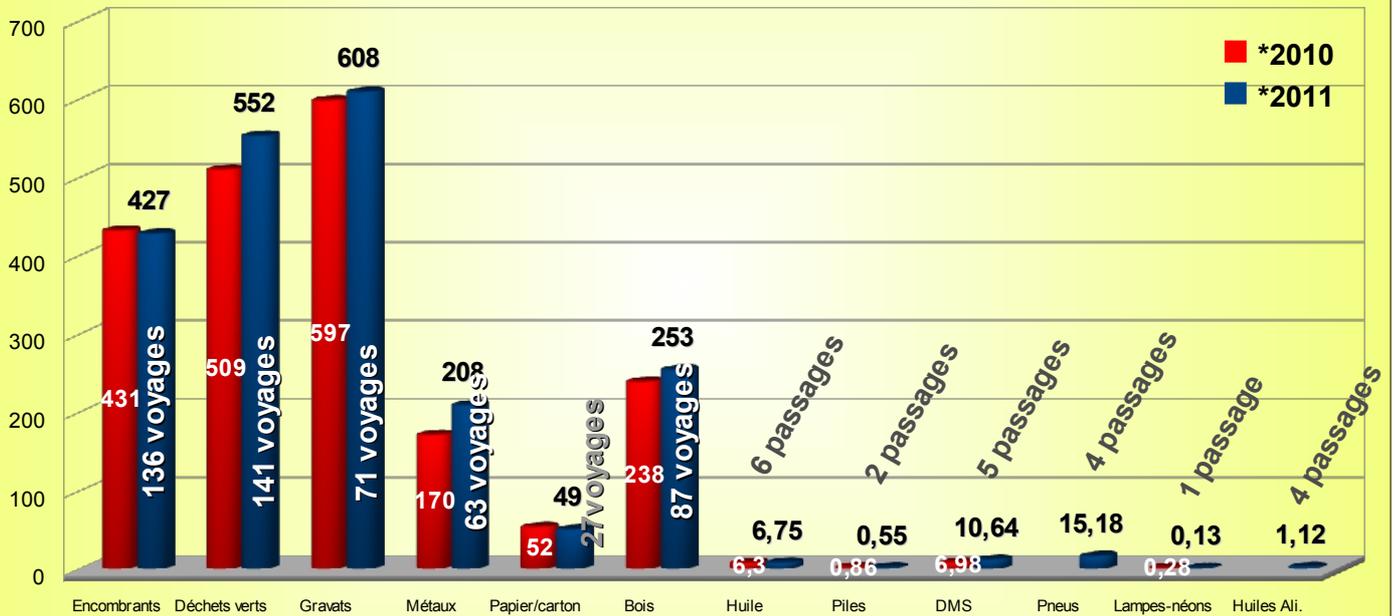
**Fréquentation mensuelle**



## Fréquentation annuelle par communes

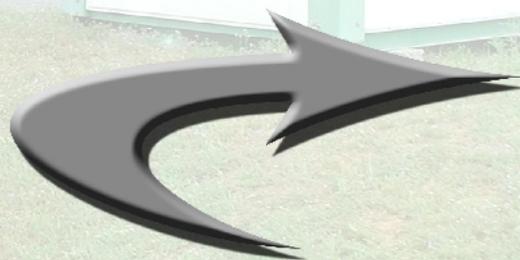


## Tonnages cumulés





# Bourg-Argental



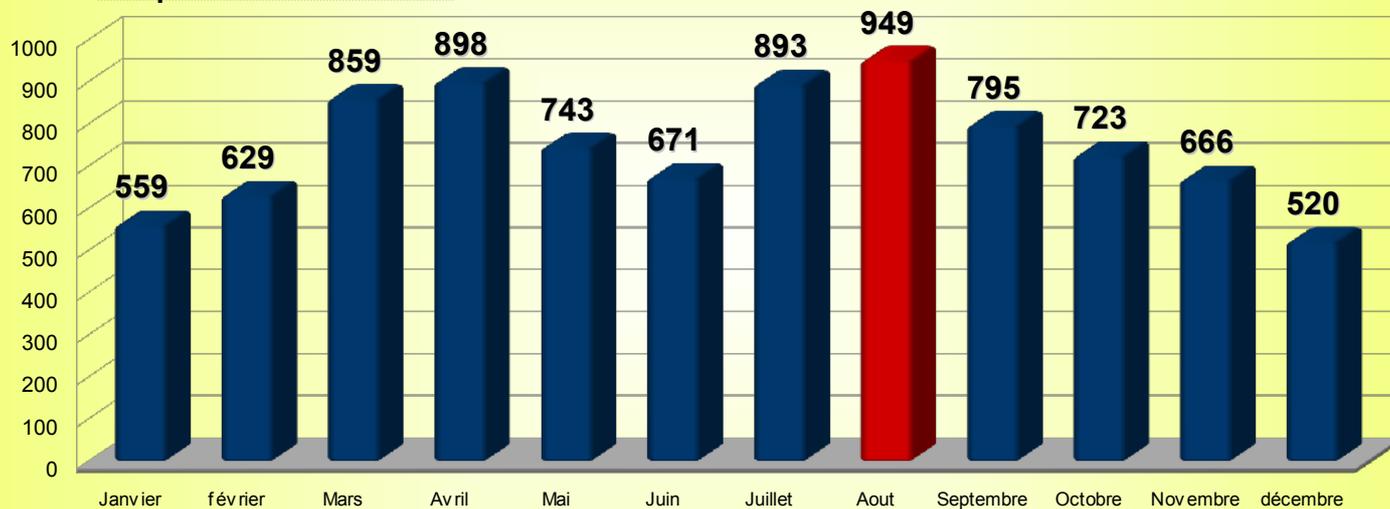
**8 905 personnes** en 2011 (8 617 en 2010 – 9 073 en 2009 – 8 599 en 2008)

Soit environ **742 personnes par mois**

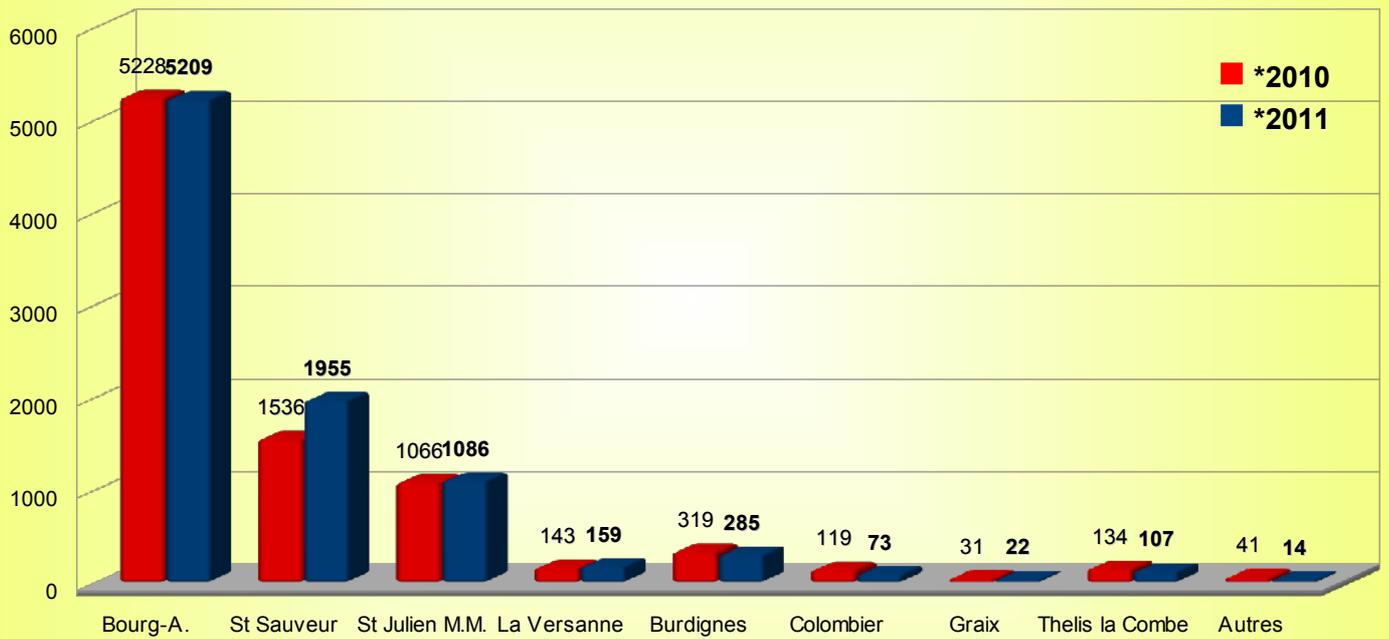
et environ **44 personnes par jour**

**Record d'affluence : 100 personnes le 26 mars 2011**

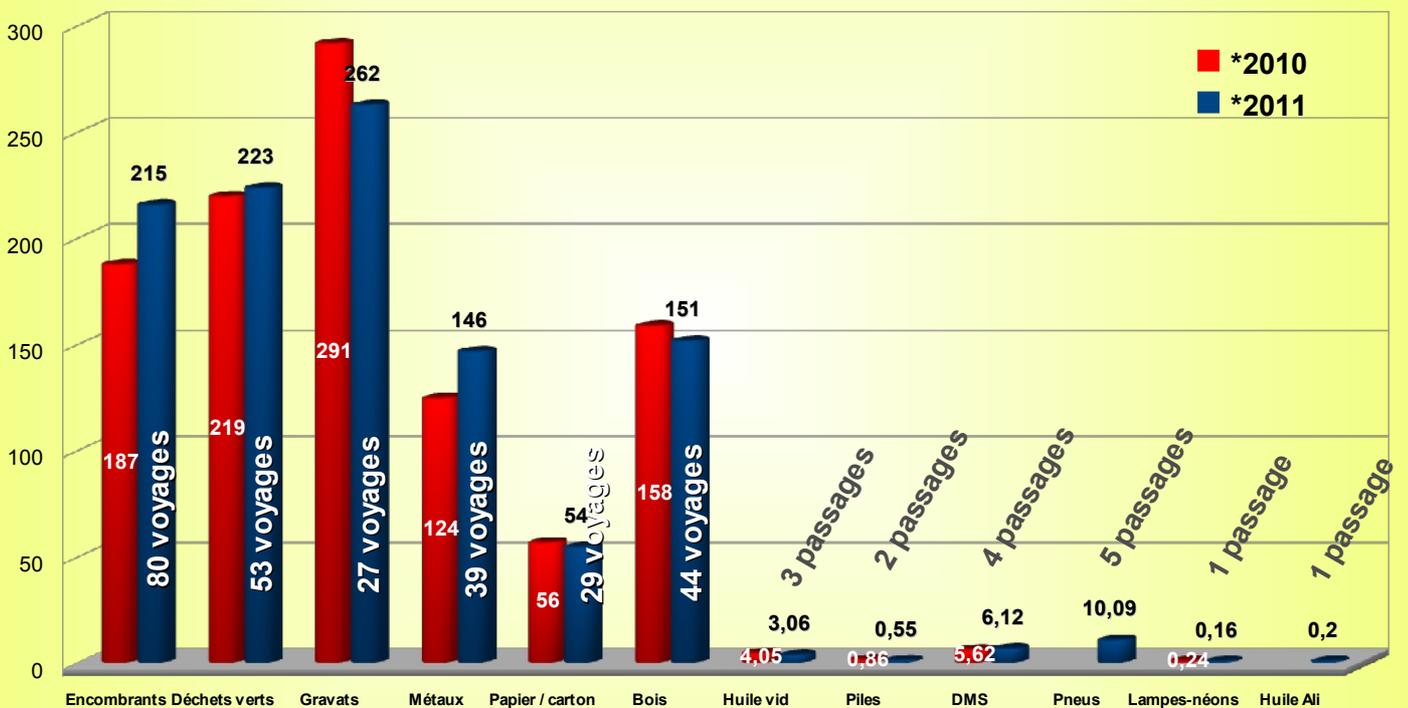
**Fréquentation mensuelle**



## Fréquentation par communes

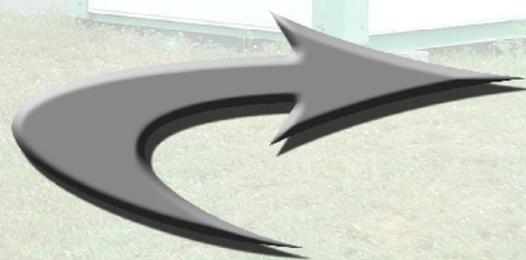


## Tonnages cumulés



# Déchetterie

## St Genest-Malifaux



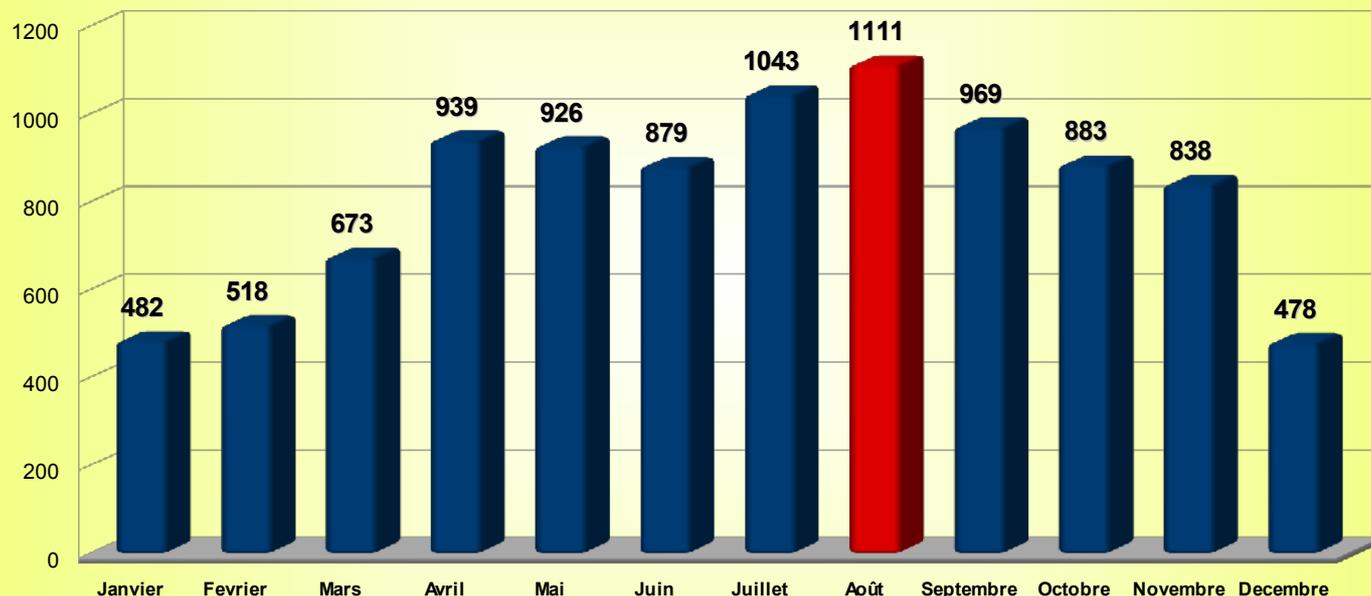
**9 738 personnes en 2011** (9 453 en 2010 – 9 343 en 2009 – 9 031 en 2008)

Soit environ **811 personnes par mois**

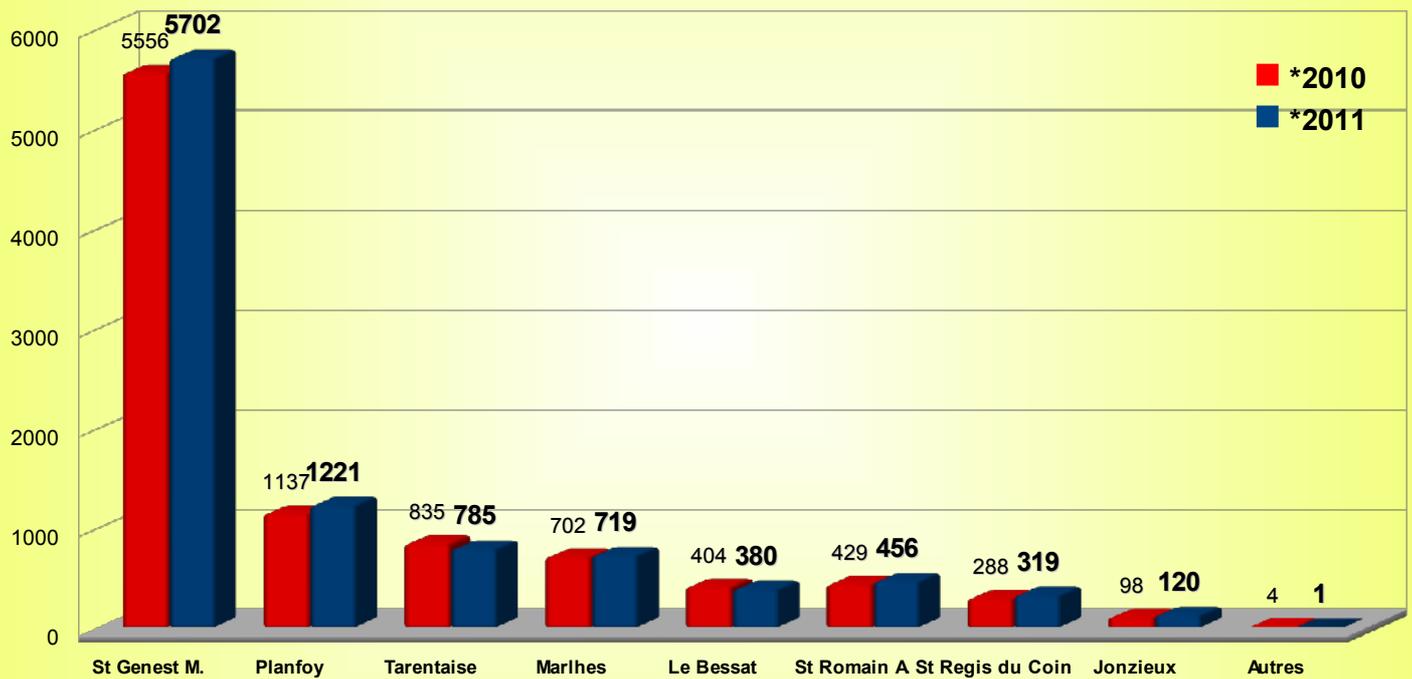
et environ **48 personnes par jour**

**Record d'affluence : 122 personnes le 12 novembre 2011**

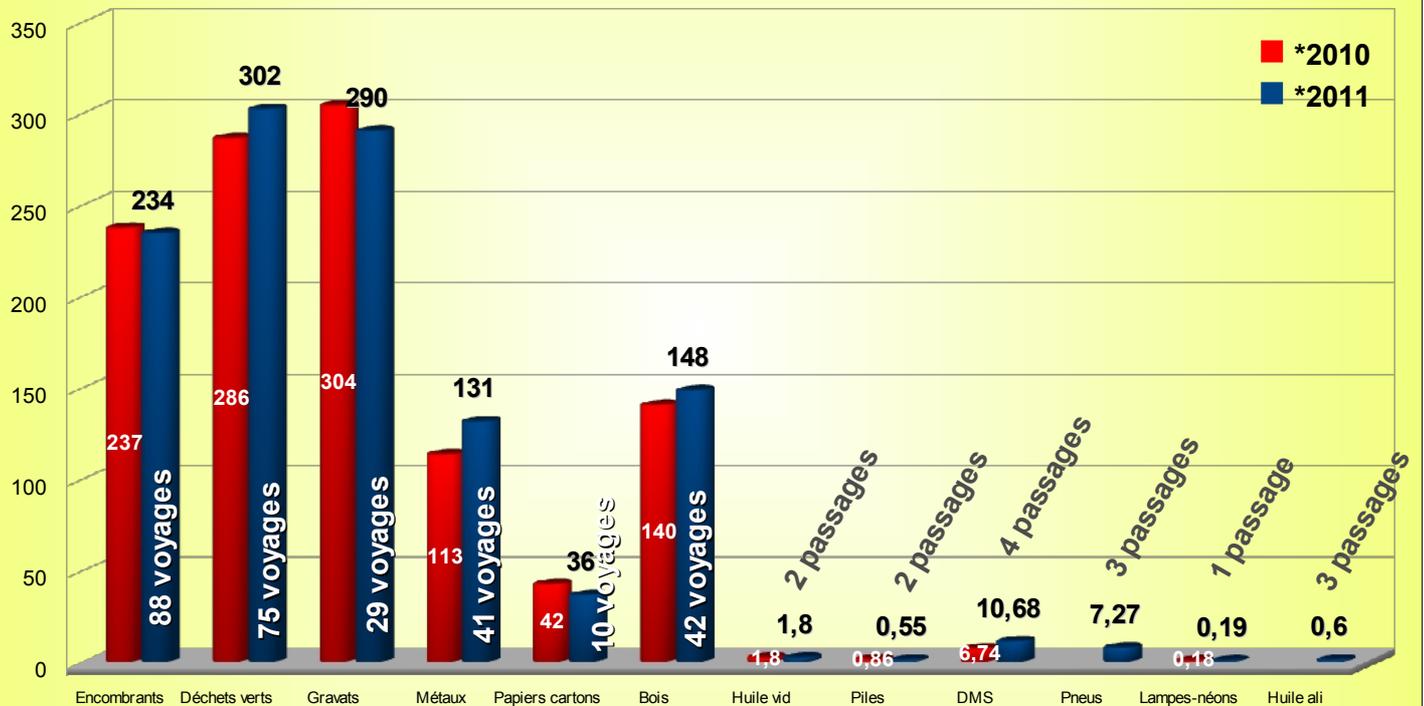
**Fréquentation mensuelle**



## Fréquentation par communes



## Tonnages cumulés



Nom de la déchèterie	2010 (nombre de passage)			2011 (nombre de passage)		
	Particulier	Pro	Total	Particulier	Pro	Total
AUREC	13 835	/	13 835	15 228	/	15 228
ST JUST	17 033	/	17 033	18 247	/	18 247
BOURG	8 617	/	8 617	8 905	/	8 905
ST GENEST	9 453	/	9 453	9 738	/	9 738
<b>Total</b>	<b>48 938</b>	<b>0</b>	<b>48 938</b>	<b>52 118</b>	<b>0</b>	<b>52 118</b>

Quantités collectées en déchèterie :

Quantités collectées (t)	2009	2010	2011
Gravat	1652	1651	1645
Encombrants	1161	1286	1396
Métaux-Ferrailles	489	472	608
Cartons	225	229	208
Huiles moteurs	16.92	16.38	14,310
Huiles alimentaires	inconnu	inconnu	1,920
Textiles	inconnu	inconnu	inconnu
Bois	516	536	552
Déchets verts	1444	1315	1417
Pneumatiques	inconnu	inconnu	34,66
DMS	/	22.4	32.452
Batterie - Pile	3.08	3.44	2,185
Lampe	/	0.09	0,481
Néons	/	0.6	
<b>TOTAL</b>			<b>5912</b>

☐ :

- Collecte des DASRI :

Déchets d'activité de soin à risques infectieux (piquants, coupants)

Modalités de collecte :



DASRI	2009	2010	2011
Fréquence de collecte	4/an	4/an	4/an
Personnes collectées	141 PERSONNES	157 PERSONNES	430 PERSONNES

- Collecte des plastiques agricoles

Comme chaque année le SICTOM a organisé une « Campagne propre » à destination des agriculteurs. Cette opération permet de collecter les films d'ensilage, d'enrubannage et les bâches de serre.

**10,18 tonnes de plastiques recyclables ont été collectés et acheminés vers l'entreprise OXXA (anciennement Veriplast) à yssingeaux.**

## B. Traitement

### 1. Collecte sélective :

Les déchets provenant de la collecte sélective des emballages sont transférés en centre de tri. Un tri manuel et automatisé permet de séparer les différents flux de déchets issus de cette collecte pour permettre la valorisation matière de ces déchets :

- Bouteilles et flacons en plastique
- Briques
- Aluminium
- Acier
- Carton/Papier
- Journaux/magazines
- Gros de Magasin (papiers, cartonnets)
- Refus de tri (déchets non recyclables qui se retrouvent dans la collecte sélective)



Le centre de tri se situe sur la commune de FIRMINY. Il est exploité par SITA CENTRE EST 8 rue du Colonel Riez à FIRMINY, Loire. La capacité de traitement annuelle de cette unité est de 40 000t/an.

Le % de refus moyen dans le centre de tri est de : 13.02 %. Ces refus sont éliminés sur l'ISDND de Borde Matin à ROCHE LA MOLIERE.

Le verre collecté est repris par un verrier. Il est broyé puis refondu afin de fabriquer de nouveaux produits en verre.

Déchets entrants en centre de tri (t)	2009	2010	2011
<b>Emballage Ménagers Recyclable</b>	645	624	688
<b>Journaux/Magazines</b>	571	642	683
<b>Gros de Magasin</b>	144	245	219

Déchets sortants (t)	2009	2010	2011	Repreneur	Localisation
Emballage Plastique	144	138.24	145.42	VAL'AURA	42
Brique	26	28.92	24.236	VAL'AURA	42
Aluminium	2.25	3.84	3.5	VAL'AURA	42
Acier	58	65	69.69	VAL'AURA	42
Carton/papier	255	204	288.55	VAL'AURA	42
Journaux/Magazines	571	642	683	VAL'AURA	42
Gros de magasin	144	245	219	VAL'AURA	42
Refus	13.33%	13.86%	10.95%	VAL'AURA	42
<b>Autres collecte sélective</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Repreneur</b>	<b>Localisation</b>
Verre	916	892	996.64	ST GOBAIN	42

## 2. Le traitement des OMR ET DIB:

Les OMR et DIB sont traitées à l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux du SICTOM VELAY PILAT.

Le site d'une superficie de 14 ha<sup>92</sup> a est situé sur la Commune de SAINT JUST MALMONT au lieu-dit « le Combau ». Il s'agit du versant d'une colline sur lequel sont créées des alvéoles étanches. La surface totale d'exploitation est arrêtée à 5 Ha 37 a 30 ca . La dernière alvéole est donc établie en prenant en compte la barrière de sécurité passive d'une épaisseur de 1 m de matériaux argileux et une géomembrane PEHD de 2 mm d'épaisseur pour constituer la barrière de sécurité active .

Depuis 2011, la plateforme pour déchets verts a été mise en conformité et dispose d'un dispositif d'assainissement relié à la cuve des lixiviats.

OMR : ordures ménagères résiduelles

DIB : déchets industriels banals déchets des artisans, commerçants, industries, situés sur le territoire du SICTOM VELAY PILAT.

☰ :

DECHETS (t)	2009	2010	2011
OMR	8787	8702	8464
DIB	2741	4546	3272

## 3. Les déchets collectés en déchèterie :

Pour l'année 2011, il a été effectué 1459 voyages pour l'évacuation des déchets des 4 déchetteries, 214 voyages ont été réalisés par la STE SERMACO et 1245 par le SICTOM. Afin d'optimiser la collecte des déchetteries et éviter d'avoir recours à un prestataire de services pour l'enlèvement des bennes, le SICTOM a fait l'acquisition d'un compacteur à déchets.



Compacteur à déchets de type Packmat

	type de déchets	Tonnage	Traitement	Repreneur	Localisation
<b>Déchets non dangereux</b>	Gravats	1645	Réutilisation	SICTOM	43
	Encombrants	1396	Énergétique	SICTOM	43
	Métaux-Ferrailles	608	Valorisation	ONDAINE METAUX	42
	Cartons	208	Valorisation	SERMACO	42
	Huiles moteurs	14,310	Valorisation énergétique	SEVIA schruu	42
	Huiles alimentaires	1,920	Valorisation organique	Eco-gras (Veolia)	93
	Textiles			AVI 43	43
	Bois	552	Valorisation énergétique	RBM	84
	Déchets verts	1417	Valorisation organique	SICTOM	43
	Pneumatiques	34,66	Valorisation énergétique	Aliapur	69
	Autres déchets non dangereux				
<b>Déchets dangereux</b>	Batterie - Pile	2,185	Valorisation matière	Corepile	75
	Lampe	0,481	Valorisation matière	Recylum	75
	Autre Déchet Dangereux	32.452	Incinération	SITA	42

#### 4. Traitement des autres collectes :

##### **DASRI**

Type de collecte spécifique	Quantités collectées	Traitement	Localisation de l'installation	Gestionnaire
<b>DASRI</b>	127,833 Kg	Incinération	SAINT-ETIENNE	Association AILES

#### 5. Compostage individuel :

Initiée en 2002 avec le soutien de L'ADEME et du Conseil Général, la promotion du compostage individuel se poursuit chaque année avec la vente de composteur, à savoir

- 329 composteurs en 2002
- 170 composteurs en 2007
- 6 composteurs en 2008
- 12 composteurs en 2009
- 34 composteurs en 2010
- **5 composteurs en 2011**

## C. Moyens humains / Moyens Techniques

### Emploi :

Le SICTOM VELAY PILAT compte 32 agents dont 6 à temps incomplet  
Il est régulièrement fait recours à des contrats à durée déterminée pour faire face aux remplacements des agents titulaires en congés annuels ou congés de maladie.

### Filière Administrative :

Temps plein  
2 agents

### Filière Technique :

Temps complet  
1 responsable d'exploitation  
1 agent au garage  
18 agents pour la collecte des OMR et Collecte sélective  
1 agent pour la collecte des déchèteries  
1 agent pour la collecte des eco-points  
1 responsable de l'ISDND  
1 agent pour compactage des déchets  
1 opérateur de pesées à temps non complet  
4 Gardiens de déchetteries à temps non complet  
1 technicienne du ménage à temps non complet

### Matériel :

8 camions bennes à ordures ménagères de 21 m<sup>3</sup> à 9 m<sup>3</sup>,  
dont 1 pour le dépannage et 1 de plus petit gabarit pour la collecte des endroits d'accès plus difficile,  
1 camion grue pour les eco-points,  
2 camions avec bras de manutention pour les déchèteries,  
1 Compacteur ,  
2 manuscopiques,  
1 Pakmat  
3 véhicules utilitaires pour les services.(Kangoo-Master-Isuzu)  
Les véhicules sont amortis sur 6 ans et renouvelés régulièrement . Les camions récents (3) sont à la norme Euro 4 et disposent d'un réservoir d'additif « AdBlue » destiné à réduire les émissions d'oxydes d'azote (NOx)des [poids-lourds](#),  
Conformément à la réglementation du travail, une visite technique des BOM est réalisée 3 fois par an.

Pour 2011,le nombre de km total parcouru par les véhicules de la collectivité est de 288 361 Km et une consommation de 134 673 litres de gasoil et 35 564 litres de Gasoil non routier pour le Compacteur.



### III. Indicateurs financiers

#### 1- LES MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE :

Le SICTOM VELAY PILAT assure la totalité de collecte des déchets sur son territoire et traite les OMR, les déchets non valorisables des déchetteries et les déchets industriels banals.

Les déchets issus du tri sélectif collectés par le SICTOM VELAY PILAT sont traités par le Centre de tri SITA CENTRE EST à FIRMINY.

La collecte et le traitement des déchets ménagers spéciaux dangereux sont assurés par la SOCIETE SITA à VENISSIEUX.

La collecte du verre est assurée et traitée par SOLOVER à SAINT ROMAIN LE PUY.

#### 2- COUT ANNUEL GLOBAL DU SERVICE :

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 901 854 € pour l'année 2011

	2011	pour mémoire 2010
Cout annuel Collecte des OMR	840 635 €	845 658 €
Cout annuel de l'ISDND	640 701 €	449 854 €
<small>(Pour traitement OMR-Déchets non valorisables des déchetteries -déchets industriels banals)</small>		
Cout des déchetteries	310 950 €	318 441 €
Cout de la Collecte sélective et traitement	622 143 €	598 790 €
Cout annexes	487 425 €	395 817 €

(Gestion administrative, maintenance, T.G.A.P., Intérêts des emprunts, etc.)

L'augmentation conséquente des couts de l'ISDND est due à l'augmentation du volume de broyage et criblage des déchets verts et l'amortissement de l'alvéole n° 2

Augmentation de la T.G.A.P. pour les couts annexes.

Les prestations réalisées sous contrat par des Entreprises sont :

Traitement tri sélectif :	244 985.09 €
Collecte du verre :	34 991 €
Traitement des DMS :	22 449.61 €

#### Synthèse des coûts des déchets ménagers collectés et traités par le SICTOM

	2011		2010		2009	
	Par Habitant	Par Tonne	Par Habitant	Par Tonne	Par Habitant	Par Tonne
Cout collecte OM	23.02	99.31	23.30	97.20	24.22	98.32
Cout de l'ISDND	17.54	54.59	12.40	51.70	13.35	41.30
Cout collecte et traitement	17.03	240.58	16.50	249.20	14.50	380.29
Collecte sélective						
Cout Déchetteries	8.51	53.08	8.80	53.40	8.676	55.99
Coût total du service	79,47		71,75		70,87	

### 3- LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Pour 2011, les recettes de fonctionnement se chiffrent à 3 006 409 €

Les communautés de communes perçoivent en lieu et place la TEOM du SICTOM instituée par délibération en 2002 et la reversent au SICTOM sous forme de participation.

Les principales recettes se décomposent comme suit :

❖ La participation des Communauté de Communes :	2 031 798 €
❖ Le traitement des Déchets industriels banals	242 188 €
❖ Vente des matériaux recyclés issus la collecte Sélective et des déchetteries	234 907 €
❖ Soutien au Tri versés par Eco Emballage	276 966 €
❖ Soutien versé par Eco Folio pour les imprimés	17 153 €
❖ Prestation effectuée auprès du SYMPTTOM pour la Collecte des Eco-points de leur territoire	77 921 €

#### **Mesures prises pour prévenir ou atténuer les impacts de la gestion des déchets sur l'environnement et la santé humaine.**

##### EN 2011 :

- ⇒ Signature en Juin du nouveau contrat dit Barème E avec Eco Emballages pour une durée de 6ans. Le mode de calcul des soutiens financiers s'appuie maintenant quasi exclusivement sur les tonnages livrés aux repreneurs par la collectivité. Le nombre d'ambassadeurs du tri ou les dépenses de communications n'ouvrent plus droit à une participation financière directe.  
Eco-Emballages a bénéficié en 2011 d'un nouvel agrément de l'État jusqu'au 31 Décembre 2016. Celui fixe comme priorités l'atteinte d'un taux national de de recyclage des emballages de 75 %, ainsi qu'un taux de couverture de 80 % des coûts de collecte
- ⇒ Suite à l'étude d'optimisation réalisée par le Cabinet DESANDERE mise en place des leviers d'optimisation retenus
- ⇒ Réorganisation et rééquilibrage des tournées « ordures ménagères » et mise en place d'une tournée hebdomadaire de la collecte sélective sur l'ensemble du territoire ;
- ⇒ Distribution de récupérateurs de piles à chaque délégué du SICTOM afin d'optimiser la collecte des piles dans leur collectivité
- ⇒ Augmentation des colonnes à verre pour arriver à un ratio d'une colonne pour 305 Habitants
- ⇒ Réalisation de plusieurs réseaux de captage des biogaz en vue d'obtenir une production plus régulière permettant d'alimenter la génératrice
- ⇒ Équipement d'un compacteur à déchets pour les déchetteries afin de réduire le nombre d'enlèvement des bennes (cet équipement devrait diviser par deux les voyages effectués.
- ⇒ Équipement en vidéo surveillance des déchetteries d'AUREC SUR LOIRE et de SAINT JUST MALMONT afin de prévenir des actes d'incivisme.

## **Actions de prévention :**

LE SICTOM VELAY PILAT a signé en Novembre 2011 un Accord Cadre de partenariat avec l'ADEME pour la mise en Œuvre d'un Programme Local de Prévention des déchets . Cette démarche va permettre au syndicat de respecter les obligations fixées par le Grenelle de l'Environnement. Ce programme vise en effet de réduire de 7 % la quantité des déchets ménagers produits sur le territoire d'ici 5 ans.

Une aide de 50 382 € /an pendant chacune des 5 années du contrat sera allouée au Syndicat pour mener à bien les actions retenues afin atteindre les objectifs de réduction des déchets collectés et traités sur le territoire.

Le programme local prévention prévoit des actions par thématiques principales, à savoir :

- La sensibilisation des publics à la prévention des déchets
- Les actions éco-exemplaires de la collectivité
- Les actions emblématiques nationales (compostage domestique, stop pub, sacs de caisse)
- Les actions d'évitement de la production de déchets (achats éco-responsables, réparation, réemploi...)
- Les actions de prévention quantitative des déchets des entreprises ou actions de prévention qualitative.

### **A. Action de communication et de sensibilisation**

- Animations scolaires sur le tri et la réduction, ainsi que des visites de la déchèterie et du centre de tri
- Visite d'une usine de traitement du verre par les élus des 24 communes du territoire du SICTOM
- Document écrit transmis dans chaque boîte aux lettres des habitants d'AUREC sur LOIRE sur les changements de jours de collecte dans le cadre de la réorganisation des collectes.
- Réalisation de la maquette rappelant les consignes de tri sur les sacs de pré-collecte
- Réalisation d'une maquette pour les sacs de pré-collecte spécial verre
- Fiches mémo de consignes de tri
- Guide « compostage mode d'emploi »
- Impression d'un autocollant « STOP PUB » inséré dans le Bulletin Municipal de St Just Malmont
- Nombreux articles et visuels sur la thématique « déchets et tri » proposés aux communes pour insérer dans leurs bulletins communaux
- Sérigraphie sur les flancs d'un camion neuf sur le thème du tri.
- Réalisation des autocollants collés sur les bacs de TRI.

### **2012 s'orientera sur**

- ❖ Recrutement d'un chargé de mission pour la mise en place du programme local de prévention déchets
- ❖ Réalisation des travaux de sécurisation des personnes et des biens en déchèterie
- ❖ Mise en place de la filière DEEE dans les déchetteries
- ❖ Homogénéisation de la collecte des cartouches d'encre sur les 4 déchèteries
- ❖ Mise en route de l'unité de co-génération du biogaz à l'ISDND
- ❖ Valorisation du bois issus des déchetteries.

## IV. Bilan :

Le calcul des ratios de production et de coût par habitant sont calculés sur la base de la population DGF.

*Le SICTOM VELAY PILAT couvre la collecte et le traitement des déchets de 36 514 Habitants,*

Soit en 2011, 20 242 Tonnes de déchets qui représentent 520 Kg par Habitant, c'est près de 10% de moins que la moyenne nationale (577Kg) , réparties comme suit :

type de collecte	Quantité collectée (t)	Production (kg/hab)
OMR	8464	217
Collecte sélective	1590	41
Verre	996	25
Déchèterie (hors gravats)	4265	109
Gravats	1645	42
Bâches agricoles	10	0
...		
<b>Sous-Total</b>	<b>16972</b>	
Apport de DIB au CET	3272	0
<b>TOTAL</b>	<b>20 242</b>	

Traitement	Tonnage	Pourcentage
Valorisation organique	1418	7
Valorisation matière	5059	25
Valorisation énergétique	1996	10
Stockage	11736	57,85
Autres	32	0,15

Service	Coût	coût moyen par hab €/hab (pop. DGF)	coût moyen par hab €/hab (pop. totale)
Structure Prévention/communication	487 425	12.52	13,34
Collecte	1 217 793	31.29	33,35
Déchèterie	310 950	7.99	8,51
Traitement	885 686	22.76	24,25
<b>Contribution moyenne (€/hab)</b>	<b>2 901 854</b>	<b>74.57</b>	<b>79,47</b>

**Coût du service par tonne : 2 901 854 € / 20 242 T. = 143,35 € par tonne**

